

29.06.2020 - 10:00 Uhr

## Comlot : rapport annuel 2019, statistique des jeux de grande et petite envergures, rétrospective annuelle de la plateforme nationale de lutte contre la manipulation de compétitions sportives

Berne (ots) -

Dans son rapport annuel 2019, la Commission intercantonale des loteries et paris (Comlot) revient sur un exercice exigeant. Entrée en vigueur le 1er janvier 2019, la nouvelle loi sur les jeux d'argent confère de nombreuses nouvelles tâches à la Comlot. Entre autres missions, celle-ci est chargée de la surveillance des jeux d'adresse exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne. Pour la première fois, la Comlot publie également la statistique des jeux de grande et petite envergures. Sous la forme d'une rétrospective annuelle enfin, elle rend compte des expériences réalisées durant la première année depuis qu'elle a endossé la fonction de plateforme nationale de lutte contre la manipulation de compétitions sportives.

**Surveillance des jeux de grande envergure** En 2019, la Comlot a homologué 35 nouveaux jeux proposés par la Loterie Romande et 14 par Swisslos. Au cours de l'exercice écoulé, la surveillance des sociétés de loterie et de leurs jeux s'est concentrée sur la surveillance de l'exploitation des jeux, qui doit être sûre et socialement acceptable. Les bénéfiques nets des sociétés de loterie générés par les loteries et les paris sportifs se sont élevés à quelque CHF 630 millions. Ces fonds sont redistribués aux cantons et servent à soutenir des projets d'utilité publique.

Dans le domaine des jeux d'adresse, la Comlot a reçu cinq demandes d'autorisation d'exploitant l'an dernier. Elle a également reçu des demandes de qualification et d'autorisation de jeu. En fin d'année, ces procédures étaient encore en cours.

**Statistique des jeux de grande et petite envergures** En même temps que le présent rapport annuel, la Comlot publie pour la première fois la statistique des jeux de grande et petite envergures pour l'exercice 2019. Dans le domaine des jeux de grande envergure, les loteries et les paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne ont généré un chiffre d'affaires d'environ CHF 3,0 milliards, pour un revenu brut des jeux de CHF 998,6 millions. Dans les cantons, un total de 431 petites loteries a été autorisé ; la somme des plans des lots autorisés s'est élevée à CHF 10,4 millions. La statistique des jeux de grande et petite envergures 2019 peut être téléchargée sur [www.comlot.ch](http://www.comlot.ch). Elle contient des informations plus détaillées.

**Lutte contre les activités illégales**

L'an dernier, la Comlot a prononcé pour la première fois des blocages d'accès contre des prestataires étrangers de jeux d'argent en ligne. Fin 2019, 88 domaines avaient été bloqués. En janvier 2019, la Comlot a en outre officiellement endossé la fonction de plateforme nationale de lutte contre la manipulation de compétitions sportives. Des chiffres détaillés sur les signalements reçus et d'autres informations sur la première année de rapport sont disponibles dans la rétrospective annuelle de la plateforme nationale publiée sur [www.comlot.ch](http://www.comlot.ch).

**Nouvelle composition de la Commission**

Après son élection au Conseil d'Etat tessinois en avril 2019, M. Raffaele de Rosa a démissionné de la Commission avec effet immédiat. En fin d'année, la Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries (CDCM) a élu Mme Valeria Canova Masina, lic. iur., comme nouvelle représentante de la Suisse italienne au sein de la Commission. Mme Canova est conseillère juridique et travaille comme médiatrice et coach.

Le rapport annuel, la rétrospective de la plateforme nationale ainsi que la statistique 2019 des jeux de grande et petite envergures peuvent être téléchargés sur [www.comlot.ch](http://www.comlot.ch).

Contact:

Pour tout renseignement téléphonique:  
Manuel Richard (de), Directeur  
Pascal Philipona (fr), membre de la direction  
Tél. 031 313 13 03